

0851560J
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE ALEXANDRE SOLJENITSYNE
2 IMPASSE GUTENBERG
85190 AIZENAY
Tel : 0228150648

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Installation du conseil de discipline

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 20

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 24

Le conseil d'administration

Convoqué le : 08/10/2021

Réuni le : 19/10/2021

Sous la présidence de : Franck Robin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve l'installation du conseil de discipline.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Monsieur le Principal rappelle que si un titulaire est personnellement impliqué, il ne peut siéger et sera obligatoirement remplacé par son suppléant.

Le Président du Conseil d'Administration rappelle les compétences du conseil de discipline et soumet au vote l'installation du conseil de discipline du collège Alexandre Soljenitsyne d'Aizenay pour l'année scolaire 2021 - 2022.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0